

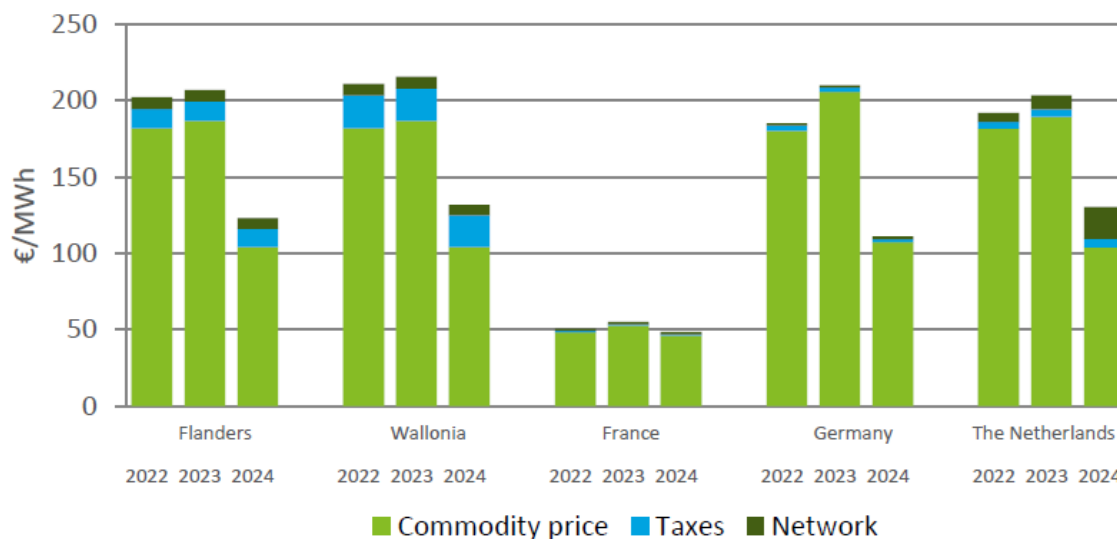
## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### L'électricité pour l'industrie reste aussi en 2024 substantiellement plus chère que chez nos voisins

**Bruxelles, le 27 mars 2024 – En 2024, les prix de l'électricité pour les consommateurs belges avec un profil de charge en continu sont restés nettement plus élevés que dans nos pays voisins. Le handicap compétitif se situe entre 10 et 21% en fonction du volume de prélèvement et de la région du site industriel. De plus, nos entreprises restent sans protection face à de nouvelles pointes de prix en Europe, ceci contrairement à leurs concurrents allemands et français.**

Pour la douzième année consécutive, Deloitte a comparé, à la demande de Febeliec, les prix de l'électricité et leurs composantes pour les consommateurs industriels belges à ceux de nos pays voisins. En 2024, les entreprises belges ayant un profil de charge en continu achètent encore toujours leur électricité de 10 à 21% plus chère que la moyenne de l'Europe centrale de l'ouest (Belgique, Pays-Bas, France et Allemagne). Pour 2024, les prix moyens de l'électricité ont sensiblement baissé dans tous les pays, mais les entreprises françaises ayant un profil de charge en continu bénéficient encore toujours du tarif ARENH régulé et avantageux pour une partie de leur prélèvement. Les entreprises néerlandaises ont vu augmenter fortement leurs tarifs de réseau, entre autres par la suppression des réductions tarifaires pour des profils stables de consommation, par ailleurs toujours d'application en France et en Allemagne. Les entreprises belges continuent de payer sur leurs prélèvements les taxes les plus élevées, surtout à cause de redevances régionales.

### All-in electricity prices for Baseload profiles (100 GWh)



De ce fait, les entreprises belges souffrent non seulement d'un désavantage compétitif considérable par rapport à leurs concurrents dans les pays voisins, mais doivent, en même temps, faire face à des coûts de l'énergie substantiellement plus bas dans d'autres régions du monde (Amérique du Nord et du Sud, Moyen-Orient et Australie). Ce handicap structurel continue de mettre gravement en péril l'activité et le développement industriel en Europe et en Belgique, et mène à une perte d'emplois, de valeur ajoutée et de prospérité.

Febeliec appelle, dès lors, une fois de plus, les autorités compétentes à prendre d'urgence les mesures nécessaires pour rétablir la compétitivité des prix d'électricité pour l'industrie belge. A cet effet, nous pensons entre autres aux mesures suivantes :

- L'application effective de la norme énergétique fédérale ; ainsi, nous insistons, tout comme dans nos pays voisins, sur l'introduction d'un tarif de transmission spécifique pour certains profils de consommation.
- L'extension de la norme énergétique également vers les régions, et la réduction poussée des surcharges et redevances régionales.

*Febeliec représente les entreprises consommatrices d'énergie en Belgique pour qui l'énergie constitue une composante significative des coûts de production et un facteur clé pour la compétitivité. Febeliec œuvre pour des prix compétitifs pour l'électricité et le gaz naturel pour ses membres, et pour plus de sécurité d'approvisionnement en énergie, en pleine transition énergétique. Les membres de Febeliec sont 5 fédérations sectorielles et plus de 40 entreprises de divers secteurs (chimie et sciences de la vie, produits pétroliers, verre, pâtes & papier et carton, industrie extractive, textile et transformation du bois, brique, métaux non ferreux, acier, transport, matériaux de construction, data centers, télécommunications). Ensemble elles représentent environ 80% de la consommation industrielle en électricité et gaz naturel en Belgique et quelque 225.000 emplois ([www.febeliec.be](http://www.febeliec.be)).*

- Une politique énergétique cohérente, stable et équitable, axée sur le climat, la sécurité d’approvisionnement ET la compétitivité, dont bénéficieront le climat d’investissement pour la production et les services de flexibilité.
- La mise en œuvre de mesures adéquates en vue de protéger l’industrie à l’avenir contre l’impact de prix élevés de l’énergie.

Contact: Thérèse van Bellinghen 0475/47.82.33 - [therese@tvbcommunication.be](mailto:therese@tvbcommunication.be)